

# Formations **CYCLE 2017/2018** Post-Graduate

## **Le rôle et la puissance de la conscience en thérapie : théories quantiques et apports scientifiques**

Ce séminaire est destiné à comprendre les liens directs entre efficacité thérapeutique et degré de conscience.

Nous aborderons les différentes preuves scientifiques démontrant l'intérêt d'évoluer en conscience. Pour cela, nous étudierons l'apport de la physique quantique, les théories des champs morphiques, le pouvoir des croyances, le pouvoir de l'intention et les capacités intuitives du coeur.

Autant d'éléments qui pourront vous être utile dans le développement de votre ressenti, l'efficacité de vos traitements ostéopathiques, votre placement et votre présence par rapport aux patients.

### **Programme**

- Nouveau paradigme de la conscience
- Introduction à la physique quantique
- Les niveaux de conscience en Thérapie
- Conscience - Ressenti - Intuitions
- Les champs morphiques
- Travaux scientifiques démontant le pouvoir de l'intention et des croyances
- L'épigénétique : influence de l'environnement (alimentation, psychisme,...) sur l'expression du génome
- Les états modifiés de conscience : méditation, E.M.I., hypnose,...
- Les capacités intuitives du coeur selon les Travaux scientifiques HeartMath
- ...

### **Intervenants**

**Olivier MIMY**, Ingénieur chimiste, D.U. micronutrition, D.U. phytothérapie, D.U. aromathérapie

**Michel LIDOREAU - Bruno MEMEINT**,  
Ostéopathes D.O.

### **Dates & Horaires**

**Samedi 2 et dimanche 3 juin 2018**

1<sup>er</sup> jour : 09h15 - 13h00 / 14h30 - 18h30

2<sup>ème</sup> jour : 08h45 - 13h00 / 14h15 - 17h30

### **Lieu**

**Espace Formations Michel Lidoreau**

100, avenue Stalingrad

94800 VILLEJUIF

(Métro Villejuif/Louis Aragon - Ligne 7)

### **Prix & conditions d'inscriptions**

Le prix du séminaire est de 360 € pour les 3 jours

Le nombre de places étant limité, nous retiendrons les inscriptions par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

L'inscription sera à confirmer entre le 1<sup>er</sup> et le 15 janvier 2018 par l'envoi du règlement. Aucun chèque pour une formation de 2018 ne sera accepté en 2017.

Le chèque sera débité à l'issue du séminaire.